

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Promolux High Impact Polymer

Autres désignations commerciales

Promolux® High Impact rosa

Promolux® High Impact L1

Promolux® High Impact C34

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Merz Dental GmbH
Rue: Kieferweg 1
Lieu: D-24321 Luetjenburg (GERMANY)
Téléphone: +49-(0)4381-403-0
e-mail: info@merz-dental.de
Interlocuteur: Dipl. Chem Dr. Thomas Panther
e-mail: Thomas.Panther@merz-dental.de
Internet: www.merz-dental.de
Service responsable: Qualitaetssicherung (Quality Assurance)
Téléfax: +49-(0)4381-403-100
Téléphone: +49-(0)4381-403-448

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49-(0)551-19240 (Giftinformationszentrum-Nord)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl			< 0,3 %
	202-327-6	617-008-00-0		
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H241 H319 H317			
556-67-2	octaméthylcyclotétrasiloxane; [D4]			< 0,005 %
	209-136-7	014-018-00-1		
	Repr. 2, Aquatic Chronic 1; H361f H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 2 de 6

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
94-36-0	202-327-6	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	< 0,3 %
		par inhalation: CL50 = > 24300 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	
556-67-2	209-136-7	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]	< 0,005 %
		Aquatic Chronic 1; H410: M=10	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyle	-	5		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DNEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle			
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,9 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	6,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,65 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	11,75 mg/m³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,3 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 3 de 6

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl	
Eau douce		0,000602 mg/l
Eau de mer		0,000602 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,338 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,35 mg/l
Sol		0,0758 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Poudre
Couleur:

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Souris	Nier, Korea 2001	OCDE 401
	inhalation poussières/brouillard	CL50 > 24300 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Analogie au matériel apparenté, ne sensibilise pas la peau. Contient : peroxyde de dibenzoyl, méthacrylate de méthyle. Il n'y a pas de risque tant que les substances sont immobilisées dans la matrice polymère. Ce n'est qu'en détruisant la matrice polymère, par exemple à l'aide de solvants appropriés, que les composants sensibilisants peuvent être à nouveau mobilisés. Chez les personnes déjà sensibilisées, les composants remobilisés peuvent provoquer des réactions allergiques.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 4 de 6

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,24 mg/l	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	Nier, Korea 2002c	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,44 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Nier, Korea 2002f	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,07 mg/l	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	Nier, Korea 2002g	OCDE 202
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,02 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	EU Method C.3
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,001 mg/l	21 d	Daphnia pulex (puce d'eau)	REACH Dossier	OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	0,30 g O2/g (CE50 0,35 mg/l)	0,5 h	activated sludge	REACH Dossier	OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	71 %	28	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	3,2

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	47,4	n/n	EpiSuite QSAR tool

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code d'élimination des déchets - Produit

070213 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets plastiques

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 5 de 6

Code d'élimination des déchets - Résidus

070213 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets plastiques

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage:	Non réglementé

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage:	Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage:	Non réglementé

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage:	Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 70, Inscription 75

Législation nationale

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Promolux High Impact Polymer

Date de révision: 19.01.2023

Code du produit: D251_HI_rosa

Page 6 de 6

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,11.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)